I,1,3,209,7,01

Assemblée générale 14 avril 1976.

Ordre du jour.

1- Election Président
Secrétaire.

2- Exposé sur la loi 23.
- lecture de la loi
- exposé, questions.
- etc. (Remaniement du calendrier)
} Marie-France Pépin

3-a) Information sur le conseil régional Outaouais.
Benoit St-Germain.

3b) Information sur le mouvement étudiant à travers le Québec J-Pierre Daubois.

4- Prise de position du Front Commun face à la loi 23 J-Pierre Daubois.

5. Proposition de la salle.

6- Divers

7- Levée de l'assemblée.

1- Je propose Denis Lachance comme président d'assemblée.
proposé par François Arligue
secondé par Daniel Parent

2. Je propose Jacques Robichaux
prop: Marie-Paul Rosse.
Sylvie Tessier.

Président élu: Jacques Robichaux.

Je propose Lucie Demers comme secrétaire d'assemblée.

proposition: Guy Lemire
secondé: Sylvie Fiset.

élue par acclamation.

2- Exposé de la loi 23 par Marie-France Tépin
Interruption
Proposition de privilège.

Je propose que l'assemblée générale mandate des personnes pour aller vider les locaux durant l'assemblée générale, et décrète un débrayage jusqu'à la fin de l'assemblée.
proposé: Joseph Aura
secondé: Jacques Duchesneau.
adopté à la majorité.

L'assemblée est interrompue pour 10 minutes pour attendre les autres étudiants.

Reprise de l'information sur la loi 23.

Période de questions.

3- Information sur le mouvement étudiant à travers le Québec Jean-Pierre Daubois.

4- Proposition. prop: Benoit St-Germain
secondé: Michèle-Hélène Allard

(1) Proposition de principe.

- que les étudiants se prononcent contre la loi 23 et la rejettent massivement

- que les étudiants se prononcent contre toute forme de la prolongation de session

- que les étudiants appuient l'aneq dans sa démarche auprès du gouvernement pour savoir sa décision précise ~~auprès~~ à propos des calendrier de la présente session avant le vingt (20) avril inclusivement.

Amendement
Je propose un amendement à la proposition, i.e. quelle soit scindée en trois parties.
prop: Marc Bélair
secondé: Serge Paquette

Vote sur l'amendement.
rejete à la majorité.
la proposition sera donc voté en bloc.

Le vote est demandé.

adopté à la majorité.

(2) - Proposition au conseil étudiant. ~~prop: Michel Lalo~~

①-Il est proposé que les étudiants du Cegep St-Laurent débrayent du mercredi 14 avril au jeudi au 22 avril 1976 avec assemblée générale à midi le 22 avril)

②- Envoi un contingent de St-Laurent pour la manifestation de l'ANEQ à Québec (possiblement mercredi 21 avril à 19.00 hres). → unitaire avec le Front Commun.

③ appui et participation au Comité d'information organisé par l'ANEQ qui aura lieu au Cegep de Rosemont samedi et dimanche, soit 17-18 avril 1976.

(3) Proposition de privilège.
Je demande un vote secret sur la proposition.
proposé: Martin Patterson.
secondé par: Richard Mateau
Patrice Patterson.
Claude Page
Claude Rattelle.
Le président retourne à l'assemblée.
L'assemblée rejete majoritairement cette proposition.

Le vote est demandé sur la proposition.

Vote : pour 584
contre 435
abstention. 37

adopté.

6- Divers.
- Organisation (Michel Inkel)

7. Levée de l'assemblée